CAMPION François

Naissance : 16 juillet 1922 - Lambézellec (29)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943
Résistance : (Gpt) Brest Ouest, Groupe Arsenal
Unité : F.F.I Ploudalmézeau / C1 / S4 / G3
Pseudonyme(s) : Maquis
Secteur(s) d'action : Brest
Décès : 18 juillet 2016 - Quimperlé (29)

François Yves Campion travaille sous l'occupation à l'Arsenal de Brest comme ajusteur.

Ayant un comportement patriotique, François Campion est repéré sur son lieu de travail par un groupe de résistants. Il semble avoir rejoint le groupe de l'Ingénieur Jean Aubert en juin 1943. Ce groupe fusionne avec le Groupe Chacal-Marine dans le premier semestre 1944 pour former le Groupe Arsenal, tendant à regrouper les services de renseignements toujours en activité à l'Arsenal.

Pour sa part, François Campion fournit des renseignements à son supérieur, notamment avec l'aide de Jacques Marzin, avant d'être inquiété dans le cadre du Service du travail obligatoire (S.T.O) en janvier 1944. Réfractaire à l'idée d'aller en Allemagne, il quitte son poste et trouve refuge momentanément à la campagne. En février 1944, il se risque à revenir sur Brest et à l'annonce du débarquement en Normandie, il reprend contact avec Jean Aubert. Ne pouvant plus pénétrer dans l'Arsenal, François Campion est alors mis en relation avec André Daveau, qui le dirige vers le gendarme Jean Coriou. Ce dernier est désormais le responsable communal des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I) de Lambézellec. En se plaçant sous ses ordres, François Campion intègre alors le Groupement cantonal *Brest-Ouest*. De juin à août 1944, il effectue des liaisons entre les groupes et du collage d'affiches et de la distribution de tracts.

Début août 1944, l'état de Siège est décrété sur la ville de Brest. Les parachutages d'armes prévus pour armer les F.F.I du secteur ayant été annulés, l'ordre de dispersion est donné quand l'évacuation générale de la ville est initiée. François Campion perd alors contact avec son groupe et se dirige avec d'anciens camarades de Lambézellec vers Saint-Renan. Ils poursuivent leur marche pour rejoindre le maquis de Tréouergat. Sur place, les lambézellecois se portent volontaires pour intégrer le Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau. Ils sont alors affectés au 3ème Groupe de la 4ème Section de la 1ère Compagnie.

Composition du groupe :
- BARON Henri (2ème chef de groupe)
- BOSSARD Emile
- CAMPION François
- COAT André
- CREFF Guy
- CUEFF Albert

– GOURIOU Philémon
– JESTIN Olivier
– JONCHERAY Henri (1er chef de groupe)
– LAURENT Yves
– MARZIN Jacques
– RIOU Léon
– TYGRÉAT Fernand

Après avoir perçu leur dotation en armes et avoir reçu une instruction rudimentaire, François Campion et ses camarades sont déployés. Ils participent aux opérations de Libération dans le canton de Ploudalmézeau avant d'être engagés à la réduction de la poche du Conquet.

Après la fin des combats en septembre 1944, il intègre le Bataillon de Sécurité F.F.I de Brest jusqu'en décembre 1944. La Libération du secteur étant effective, François Campion souscrit un engagement volontaire dans l'Armée pour la durée de la guerre. Il est alors affecté au 118ème Régiment d'Infanterie (R.I) et participe au siège de Lorient. Démobilisé le 18 octobre 1945, François reprend sa carrière aux Travaux maritimes. Il épouse Marie Tual, le 9 février 1946 à la mairie annexe de Lambézellec à Brest et de cette union, naitront trois enfants.

Publiée le lundi 8 février 2021, par Gildas Priol, mise à jour samedi 1er juin 2024

Sources - Liens

- Famille Campion-Le Quintrec, iconographie.
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (1E/L130).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de François Campion (1622 W 49).
- Musée du Ponant de Saint-Renan, archives du Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau.
- ANDRÉ Jacques, *Le Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau*, à compte d'auteur, 2003.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de François Campion (GR 16 P 103223) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.